

L'An deux mille vingt-trois, le trente-et-un du mois de mai à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le mercredi 24 mai 2023.

**Etaient présents** : GIRARD Serge, Président, DUBOCAGE Kévin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, VANDERMEERSCH Aldric, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau, SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau, PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau

**Excusés** : CARLIERE Frédéric, 1<sup>er</sup> Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau

**Assistaient également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie

---

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	8
Quorum	8
Nombre de votants	8

**Délibération n° B006/2023**

**OBJET** : APPROBATION DU PROJET DE REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES EXTERIEURS DE LA GENDARMERIE DE GODERVILLE – PARTENARIAT AVEC SDE76

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE REMPLACEMENT DES ECLAIRAGES EXTERIEURS DE LA GENDARMERIE DE GODERVILLE – PARTENARIAT AVEC SDE76**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant qu'afin de répondre aux obligations sécuritaires des sites militaires d'une manière générale et plus précisément sur la gendarmerie de GODERVILLE dans ce cas présent, l'ensemble des éclairages extérieurs du site doivent être remplacés ;

Considérant l'accord du SDE76 d'inscrire ces travaux dans leur programme 2023 ;

Considérant que seule la moitié des 13 lanternes existantes fonctionnent à ce jour et que par conséquent, de nombreuses zones d'ombres ou non éclairées existent ;

Considérant que les mâts existants sont fortement rouillés, certains couvercles de trappes de raccordement électriques étant inexistantes et laissant apparaître les fils électriques ;

Le SDE76 a travaillé sur cette affaire nommée « M5807 » et désignée « rue de la Veslière ». Le montant prévisionnel s'élève à 26 213.46€ TTC dont une participation financière de la communauté de Communes Campagne de Caux à hauteur de 11 188.68€ (détail ci-dessous) :

**Eclairage public**

- Remplacement des mâts et de lanternes existantes par des ensembles Leds selon l'étude d'éclairage pré-établie en place pour place.

Nature des travaux	Montant des travaux	Participation du SDE76		Participation Communauté de Communes Campagne de Caux (adhérent)	
<b>Eclairage public</b>					
EP éligible à la MDE	5 505,50 €	80 %	4 404,40 €	20 %	1 101,10 €
EP Hors MDE	16 339,05 €	65 %	10 620,38 €	35 %	5 718,67 €
Non Subventionnable HT	0,00 €	0 %	0,00 €	100 %	0,00 €
TVA	4 368,91 €	0 %	0,00 €	100 %	4 368,91 €
<b>TOTAL TTC</b>			<b>15 024,78 €</b>		<b>11 188,68 €</b>

MDE: Programme de Maitrise de la Demande d'Energie qui regroupe l'ensemble des travaux sur un réseau d'éclairage public existant et qui permet de réduire la consommation d'énergie électrique

**Financement global de l'opération**

Participation du SDE76**	Participation Communauté de Communes Campagne de Caux (adhérent)
15 024,78 €	11 188,68 €

<b>Montant total de l'opération TTC</b>	<b>26 213,46 €</b>
---	--------------------

\*\* La participation du SDE76 comprend le concours du Conseil Départemental qui met une partie du produit de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité à sa disposition.

Les travaux comprendront la dépose totale des mâts et lanternes existantes, la fourniture et pose de nouveaux mâts de 5 mètres de hauteur équipés de lanterne 27W à Leds (moins consommateur d'énergie), le tout de couleur gris et la pose d'une nouvelle enseigne « gendarmerie » sur mât existant y compris le raccordement.

1165-2023-000023-DE

Région par le préfet : 02/06/2023

Affichage : 02/09/2023

**Considérant** qu'une convention doit être établie entre le SDE76 et la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que cette délibération annule et remplace les délibérations 157/2022 et B003/2023 ;

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'ADOPTER** le projet ci-dessus ;
- **D'INSCRIRE** la dépense d'investissement au budget communautaire de l'année 2023 pour un montant de 11 188.68€ TTC
- **DE DEMANDER** au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

**Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE**

